



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Réforme des retraites

Question au Gouvernement n° 2675

Texte de la question

RÉFORME DES RETRAITES

M. le président. La parole est à M. Stéphane Viry.

M. Stéphane Viry. Les députés du groupe Les Républicains présentent leurs condoléances à la famille et aux proches de notre collègue François André.

Monsieur le Premier ministre, la question des retraites est désormais en débat à l'Assemblée nationale. Elle concerne tous les Français ; elle les intéresse et les préoccupe.

Si vous veniez à mettre en œuvre votre réforme, la période de transition entre l'ancien et le nouveau système sera source de tous les dangers. En effet, pendant cette période, la valeur du point ne sera pas garantie, ce qui ouvre la voie à une baisse des pensions de nos retraités.

Monsieur le Premier ministre, faute de réponse, beaucoup d'interrogations demeurent, les contestations restent multiples. Les débats en commission spéciale vont s'achever dans quelques heures. Où va-t-on dans ce dossier ? Jusqu'à quand l'Assemblée nationale doit-elle accepter un calendrier impropre et inapte à sa fonction ?

Le Conseil d'État vous avait invité à revoir votre copie et à décaler l'examen de votre projet. Vous imposez aux députés de travailler sur un texte sans financement. Vous n'écoutez rien.

M. Maxime Minot. C'est le moins que l'on puisse dire !

M. Patrick Hetzel. Il a raison !

M. Stéphane Viry. Votre dossier n'est pas prêt. La France gronde, le pays fronde vos orientations. Pourquoi un tel entêtement alors que l'on connaît les enjeux du dossier ? En l'état, l'Assemblée nationale est entravée dans sa fonction législative.

M. Marc Le Fur. Tout à fait !

M. Stéphane Viry. Comment sortirez-vous de ce délitement démocratique ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des retraites.

M. Laurent Pietraszewski, *secrétaire d'État chargé des retraites*. Monsieur le député Stéphane Viry,...

M. Christian Hutin. 40 centimes d'euros !

M. Laurent Pietraszewski, *secrétaire d'État*vous avez participé avec moi et avec vos collègues, pendant de nombreuses heures la semaine dernière et cette semaine, à la commission spéciale portant sur ce projet de loi de réforme des retraites.

En effet, le débat est maintenant à l'Assemblée nationale. À nos concitoyens, nous devons un débat posé, serein...

M. Stéphane Peu. Très serein, en effet !

M. Laurent Pietraszewski, *secrétaire d'État*de qualité, durant lequel nous pouvons confronter nos projets. À quelques réserves près, c'est ce qui se passe dans cette commission spéciale.

De votre côté, vous avez été attentifs à déposer un nombre d'amendements cohérent pour faire valoir votre projet, vos idées qui ne sont pas les mêmes que les nôtres : vous défendez une augmentation de l'âge légal pour tous ; nous défendons la liberté de choix. (*Exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

M. Pierre Cordier. Caricature !

Mme Bérengère Poletti. menteur !

M. Laurent Pietraszewski, *secrétaire d'État* . Pourtant, ces projets s'opposent. Je comprends qu'il puisse y avoir des divergences, même si les travaux de la commission spéciale ont aussi souligné l'importance des réformes conduites précédemment, y compris par les membres de votre groupe parlementaire.

M. Fabien Di Filippo. Vous ne comprenez pas votre propre réforme, n'essayez pas de comprendre les nôtres !

M. Laurent Pietraszewski, *secrétaire d'État* . Il ne vous aura pas échappé que le projet de loi prévoit qu'à partir de 2025, la valeur du point conduira progressivement au revenu d'activité moyen, au terme de la période de transition que vous avez évoquée. Jamais inférieure à l'inflation, l'évolution du point permettra de tendre vers le revenu moyen d'activité, ce qui sera favorable à tous les futurs retraités. (*Exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à M. Stéphane Viry.

M. Stéphane Viry. Monsieur le secrétaire d'État, nous avons effectivement un autre projet pour les retraites, qui garantit le financement et la pérennité du système et qui n'écrase pas les régimes autonomes.

Dans cette maison, l'usage républicain veut que les travaux parlementaires soient suspendus quelque temps avant les scrutins locaux. S'il était décidé de poursuivre nos travaux du 9 au 22 mars, les députés ne pourraient pas participer à la démocratie locale et aux débats dans les territoires. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR. –M. Meyer Habib applaudit également.*)

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Viry](#)

Circonscription : Vosges (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2675

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Retraites

Ministère attributaire : Retraites

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [12 février 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [12 février 2020](#)